

Chauffage: techniciens chaudière agréés L et technicien combustibles liquides (5615)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous êtes chauffagiste et votre activité nécessite l'agrément pour les chaudières de type L (combustibles liquides)? Suivez cette formation.

Objectif et Contenu

Objectif

TECHNICIEN CHAUDIERE AGREE DE TYPE L (BRUXELLES) :

- Contrôle périodique (entretien) d'appareils de chauffage au mazout, sans limite de puissance.

TECHNICIEN AGREE TYPE L (WALLONIE) :

- Contrôle périodique d'appareils de chauffage au mazout, sans limite de puissance.

TECHNICIEN AGREE COMBUSTIBLES LIQUIDES (FLANDRE) :

- Entretien périodique d'appareils de chauffage au mazout, sans limite de puissance.

- Agrément d'appareils de chauffage au mazout nouvellement installés, sans limite de puissance.

- Audits de chauffage d'appareils au mazout jusqu'à 100 kW.

Le technicien agréé (n° + date d'expiration) « L » pour la Région de Bruxelles-Capitale peut demander son équivalence en Flandre après avoir suivi la formation « Passerelle G1-G2 » organisée à l'EFP.

Les candidats chauffagistes n'ayant pas de connaissance dans le domaine des générateurs alimentés au fuel mazout.

Programme

Contenu :

- Module législation Région de Bruxelles Capitale :(12 h) et module législation Région Wallonne (4h) - Module électricité pour chauffagistes (12h) - Théorie brûleur (8h) - Pratique brûleur (12h) - Théorie chaudière (4h) - Pratique chaudière (4h) - Dépannage de brûleurs (12h) - Entretien de brûleurs et chaudières (12h) - Examen (8h).

- Partie pratique : dépannage et réglage d'un brûleur avec prise de combustion et analyse des résultats obtenus - rédaction de 2 attestations de contrôle périodique Bruxelles-Capitale et Région Wallonne ainsi que l'attestation de réception Région Wallonne et feuille de route Bruxelles-Capitale

- Epreuve orale : le jury vérifie la compréhension et l'application des connaissances en posant diverses questions sur votre activité de technicien chaudière agréé de type G2-GII

Certification(s) visée(s) Agrément ARGB

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 9 jours - 72h00

Début Ponctuel

Coût 850 euro -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir réussi une formation G1-GI dans un centre agréé.

Document requis : copie de l'attestation G1-GI.

Intéressé(e) ?

Que faire Les inscriptions se font en ligne via le site web de l' [efp](#) (http://www.efp-bxl.be/fr/formation/techniciens_chaudiere_agrees_l_et_techniciens_combustibles_liquides_-_long)

CONTACT

Pôle construction : 02 /370 85 90

Mail : pole.construction@efp-bxl.be

Site Internet : www.efp-bxl.be (

http://www.efp-bxl.be/fr/formation/techniciens_chaudiere_agrees_l_et_techniciens_combustibles_liquides_-_long)

Remarques

- Les attestations d'aptitude seront délivrées aussi bien pour la RBC que pour la RW.

CONTACT

Pôle construction : 02 /370 85 90

Mail : pole.construction@efp-bxl.be

Site Internet : www.efp-bxl.be (<http://www.efp-bxl.be>)

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/5615>



efp - Formation continue

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>